

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2022-140 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2022, le lundi 3 octobre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mardi 27 septembre 2022 - Secrétaire de séance : André MOINGEON

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 62 - Nombre de pouvoirs : 17 - Nombre de votants : 79

**Etaient présents et ont pris part au vote :** Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Antoine MARINO MORABITO, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Marie-Noëlle TAUTY, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean-Luc RAMEL (*jusqu'à la délibération n°2022-157*), Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Marie-José SEMET, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Daniel ROUSSET (*jusqu'à la délibération n°2022-158*), Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pierre BOILEAU, Pascal COLLIGNON, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Fabrice VENET (*jusqu'à la délibération n°2022-142*), Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Maud CASELLA, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Roselyne BURON.

**Etaient excusés et ont donné pouvoir :** Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Patricia GRIMAL), Pascal BONETTI (à Gisèle LEVRAT), Joël BRUNET (à Jean-Marc RIGAUD), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Roland VEILLARD (à Denis JACQUEMIN), Alexandre NANCHI (à Stéphanie JULLIEN), Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Elisabeth LAROCHE (à Marie-José SEMET), Frédéric TOSEL (à Régine GIROUD), Frédéric BARDOT (à Lionel MANOS), Valérie CAUWET DELBARRE (à Pascal COLLIGNON), Marie-Claude REGACHE (à Fabrice VENET), Gaël ALLAIN (à Ludovic PUIGMAL), Françoise GIRAUDET (à Liliane FALCON), Eric BEAUFORT (à Patrick MILLET), Bernard GUERS (à Roselyne BURON).

**Etaient excusés et suppléés :** Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET), Pascal PAIN (par Pierre BOILEAU).

**Etaient excusés :** Jean PEYSSON, Jean MARCELLI, Daniel BEGUET.

**Etaient absents :** Sylvie SONNERY, Dominique DELOFFRE.

**Objet : Convention d'occupation temporaire – Travaux d'aménagement de la gare d'Ambérieu-en-Bugey en pôle d'échanges Multi modal**

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 19 septembre 2022 ;

VU l'avis favorable de la commission mobilités du 20 septembre 2022 ;

VU l'axe 3.2 du Projet de Territoire ;

M. Jean-Louis GUYADER, président, rappelle que la délibération précédente a précisé le projet de création d'un véritable Pôle d'Echanges Multimodal à Ambérieu-en-Bugey, en présentant les différents niveaux suivants :

- La requalification de la gare routière
- L'aménagement du parvis de la gare
- La requalification complète de l'Avenue Sarraïl, intégrant les modes actifs.

Afin de mener à bien ces travaux réalisés sur du foncier communal mais également sur des fonciers SNCF Réseaux et SNCF Gares & Connexions, il est proposé une convention d'occupation temporaire entre la CCPA et la commune d'Ambérieu-en-Bugey dont le modèle est annexé à la présente délibération.

.../...

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré par 78 voix pour et 1 voix contre (M. Joël GUERRY) :

- APPROUVE la convention telle que présentée.
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à la signer ainsi que les éventuels avenants en découlant.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Acte rendu exécutoire après :  
Dépôt en Préfecture, le 6 octobre 2022  
et publication le 7 octobre 2022*

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

Pour le président et par **délégation**,

Le 1<sup>er</sup> vice-président,

**Marcel JACQUIN**

